



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 34 du 9 juillet 2019



Campagne 2018-2019



EcophytoPIC = La protection intégrée des cultures repose en premier lieu sur l'application de combinaisons de méthodes préventives ayant pour but de placer les plantes cultivées dans les meilleures dispositions pour résister à l'ensemble de leurs bio-agresseurs. Dans un certain nombre de situations, notamment liées à des conditions météorologiques annuelles particulièrement favorables au développement d'un bio-agresseur, ou ayant limitées la mise en place d'autres mesures prophylactiques, il sera cependant nécessaire de mettre en œuvre des méthodes de lutte directes qui permettront de gérer les bioagresseurs se développant pendant le cycle de culture. Ces méthodes de lutte peuvent être d'ordre biologique, physique et/ou chimique.



A retenir cette semaine :

Sommaire

Maïs	p. 2
Betteraves	p. 8

Maïs :

- La majorité des parcelles atteint le stade 13 à 17 feuilles. Les toutes premières floraisons femelles sont observées pour les semis précoces.
- Dans les nombreux secteurs sans pluies orageuses notables, les parcelles à faibles réserves utiles sans irrigation sont à la peine. Et la réserve en eau devient insuffisante sur sol profond.
- Pyrale : pic de vol
 - . dépassé dans la Nièvre et la Saône-et-Loire.
 - . proche ou atteint dans les autres départements.

Les abeilles butinent, protégeons-les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



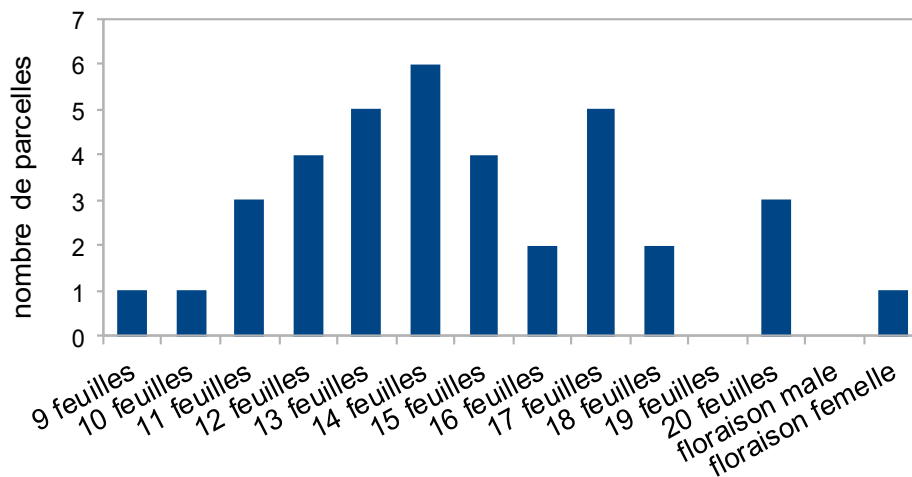
Au 9 juillet, le réseau d'observation est constitué de 37 parcelles : 4 situées en Côte d'Or, 8 en Saône-et-Loire, 5 dans la Nièvre, 7 dans le Jura, 4 en Haute-Saône, 5 dans l'Yonne, 2 dans le Doubs et 2 dans le Territoire de Belfort.

Stade et état du maïs

La majorité des parcelles atteint le stade 13 à 17 feuilles. Les premières floraisons femelles sont observées sur les parcelles semées tôt. Le temps très chaud depuis mi-juin a permis de rattraper les périodes froides d'avril et mai.

Dans les secteurs non arrosés par les orages, les conditions sèches et caniculaires marquent fortement les derniers semis (cultures dérobées) et les parcelles à faibles réserves utiles sans irrigation.

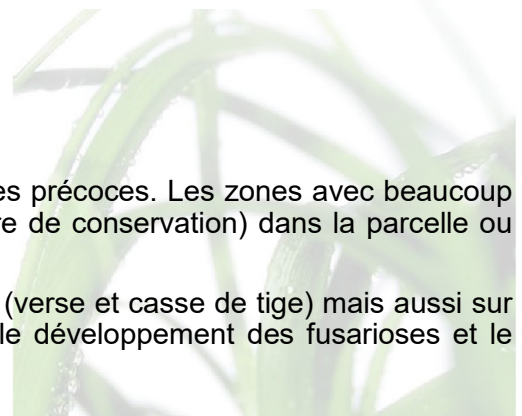
Stades du maïs le 9 juillet 2019



Pyrale

Les dégâts les plus préjudiciables sont observés sur les attaques précoces. Les zones avec beaucoup de maïs et des cannes en surface (travail simplifié et agriculture de conservation) dans la parcelle ou les parcelles voisines sont souvent les plus à risque.

La nuisibilité de la pyrale peut être importante sur le rendement (verse et casse de tige) mais aussi sur la qualité sanitaire. La présence de larves dans l'épi favorise le développement des fusarioses et le risque mycotoxines.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

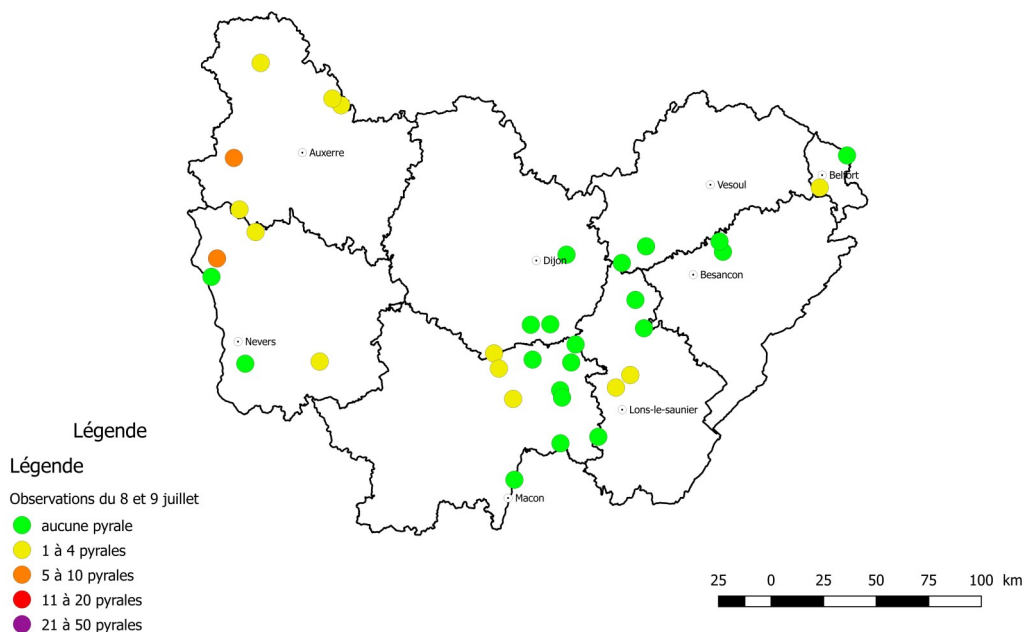
Grandes cultures n° 34 du 9 juillet 2019

En Bourgogne-Franche-Comté, les pièges à phéromones sont observés depuis 7 semaines.

Piègeage des pyrales adultes								
Commune	Département	28-mai	04-juin	11-juin	18-juin	25-juin	02-juil	09-juil
Arc sur Tille	21			0				0
Argilly	21	0	0	0	0	0	0	0
Corpeau	21	0	0	0	0	1	0	1
Glanon	21			0	0	2	0	0
Pouligney-Lusans	25						0	0
Rignosot	25						0	0
Augea	39	0	0	1	1	4	0	0
Arlay	39	0	0	1	0	1	0	1
Chissey-sur-Loue	39			0	0	0	0	0
Orchamp	39		0	0	0	0	0	0
Annoires	39		0	0	1	0	0	0
Darbonnay	39	0	0	1	0	0	0	3
Pouilly sur Loire	58	0		0	0	0	0	0
Chevenon	58	0		0	0	0	0	0
St Gratien-Savigny	58	0			0	0	0	3
Entrains-sur-Nohain	58	0			4	2	8	4
St Quentin sur Nohain	58			0	7	17	15	10
Velesmes-Echevannes	70	0	3	1	2	0	0	0
Cugney	70	0	0	0	1	2	0	0
Vallerois-le-bois	70				0	0	0	
Sauvigney-les-Pesmes	70	0	0	3	3	3	1	0
Francourt	70		0	0	0		0	
Montpont	71	2	0	1	5	5	3	0
Devrouze	71		0	0	0		6	0
Simard	71	0	0	0	0		3	0
Fontaines	71				0	0	0	1
Pierre de Bresse	71	0	0	0	1	1	2	0
Baudrières	71				1			
Saint Loup de Varennes	71	0	0	3		7	5	1
Verdun-sur-le-Doubs	71	0	0			1	4	0
St-Martin-Belle-Roche	71	0	0	0	0	0	1	0
Champignelle	89		0		0	0	6	5
Treigny	89		0	0	1	0		2
Chanvres	89			14	20	20		
Germigny	89		0	0	2	0		1
Sens	89			0		0	0	2
Neuvy-Sautour	89		0	0	0	0		3
La chapelle sous rougemont	90					0	0	0
Dorans	90				0	0	0	1



Carte présentant les captures de pyrales depuis la semaine dernière.



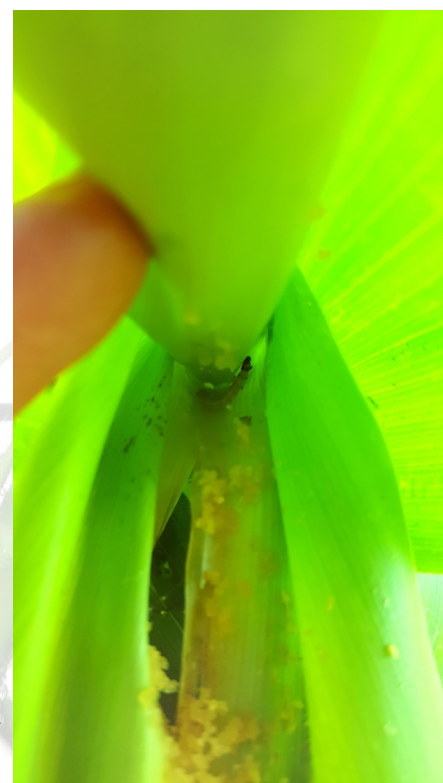
Les captures restent à des niveaux assez faibles et visiblement en retrait par rapport à la semaine dernière dans la Nièvre et la Saône-et-Loire.

Dans la cage pyrale de CHEMIN (39) de nombreux papillons ont émergé cette semaine.

Des pontes sont observées sur plus de 4 % des pieds à SAUVIGNEY-LES-PESMES (70), VELESMES-ECHEVANNE (70), CUGNEY (70), ARLAY (39) et DARBONNAY (39).

Des larves pyrales sont également souvent observées :

Larve « baladeuse » de pyrale – photo CA70



Larve « baladeuse » de pyrale à Arlay – photo CA39



Larve « baladeuse » de pyrale à Simandre – photo CA71

Traitement en végétation

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé. Ce stade est dépassé dans le sud et l'ouest de la région et sans doute atteint ou très proche pour le reste de la région.

Quel que soit le stade du maïs, le risque n'est réel que quand le pic de vol est atteint. Ce n'est pas le stade « limite passage tracteur » qui doit guider la décision de traitement.

Privilégier les produits de biocontrôle et éviter les applications de pyréthrinoides liquides qui détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons.

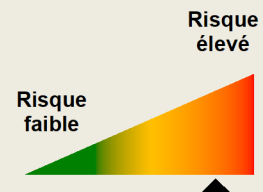


Les traitements insecticides chimiques ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade baladeur.

Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observés par piégeage.

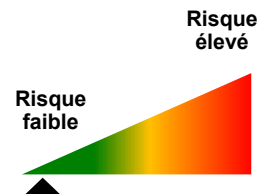
D'après les sommes de températures, les piégeages et l'observation des pontes et larves il est possible d'estimer ce risque :

**Dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté
le risque est important**



Pucerons : présence très faible

Sur la tour de piégeage d'Auxerre-La Brosse, la présence de pucerons (*Sitobion Avenae*, *Metopolophium dirrhodum* et *Rhopalosiphum padi*) est en très forte baisse et se situe maintenant bien en dessous de la moyenne des dernières années.



Dans les parcelles du réseau, les pucerons sont absents ou toujours observés à des niveaux faibles en dessous des seuils de traitements.

Les auxiliaires sont maintenant très présents.



Chrysope – photo CA58



Larve de coccinelle – photo CA89



Identifier les différents pucerons présents sur maïs

METOPOLOPHIUM DIRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Source : *ECOPHYTO Aquitaine*

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons/plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons/plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons/plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	3 à 10 feuilles. Début juillet/début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés). Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet/début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution. - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies.

Autres ravageurs

Des cicadelles vertes sont encore observées dans 6 parcelles (Yonne, Saône-et-Loire et Côte d'Or) sans dégât notable.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 34 du 9 juillet 2019



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement